



COMMUNE DE LOUM – CAMEROUN

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

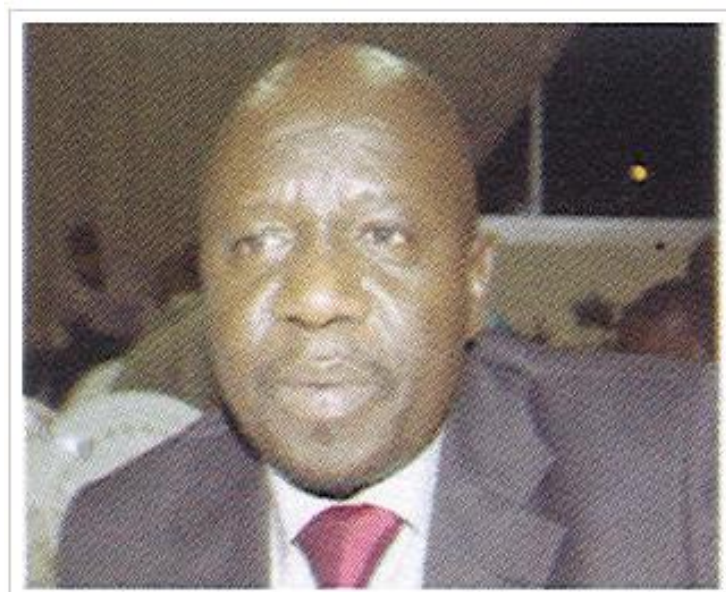
a. Historique de peuplement

Les premiers habitants de la zone les Bafuns logeaient dans les grottes aux pieds du mont Koupé. A l'arrivée des allemands en 1800, les occupants s'appelaient Elom qui signifie « habitants de la grotte » Ce lieu occupé par les Elom a été baptisé " LUM" par les allemands. Cette appellation allemande du lieu a par la suite évoluée en "Loum" après l'arrivée des français. Les Bafuns se sont entre temps déplacés des pieds du mont Koupé pour s'installer à quelques Kilomètres de là c'est-à-dire à Manegwassa, Babong , Bonalébé, Mabombé et Bonkeng. Toutefois, les Bafuns constituent aujourd'hui une minorité après les arrivées successives des Bonkeng en 1900 et par la suite des bamilékés qui se sont installés pendant la construction du chemin de fer en 1950 et du développement des plantations de café et de cacao. Le développement des plantations industrielles de bananes et d'ananas a contribué à davantage attirer les autres ethnies dans la commune. On y rencontre aussi donc les Bamouns, les Foulbés, les Bassas, L'actuel Commune de Loum a auparavant été un poste administratif relevant du chef de la subdivision de MBANGA. Elle a été créée par le Décret présidentiel N° 2028 du 07 Juin 1955.L'espace communal regroupait Loum, Jombé et Penja. Loum connaît un développement prononcé à partir de l'époque coloniale

allemande, c'est à dire dès la fin du 19ème siècle. Sa position géographique fait d'elle une ville carrefour, frontalière des départements du Nkam dans le Littoral et du Koupé Manengouba situé dans la zone anglophone du Cameroun, d'où son caractère cosmopolite. Le passage de la nationale N° 5 n'a pas eu que des effets positifs comme l'extension de la ville avec la création de nouveaux quartiers, de nouvelles plantations vers Tombel, de nouveaux sites d'écoulement de marchandises mais aussi des effets négatifs dans la mesure où le passage sur la périphérie a énormément diminué les activités du centre ville. L'installation de l'entreprise agro industrielle PHP/SBMI a aussi contribué à l'urbanisation de Loum. Le besoin croissant d'ouvriers dans les plantations qu'elle a créées a été à l'origine de flux migratoires importants en direction de l'arrondissement. L'urbanisation a été favorisée directement ou indirectement par ces agro industries, à travers la construction d'écoles publiques, de centres de santé, l'installation du réseau d'adduction d'eau potable et de l'électricité. La commune a par la suite été divisée par un décret présidentiel créant la commune de Jombé Penja et par le même fait séparant les espaces de Jombé et Penja de la commune de Loum.

b. L'Autorité locale

Maire : KUATE WAMBO Guy Mesmin



II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

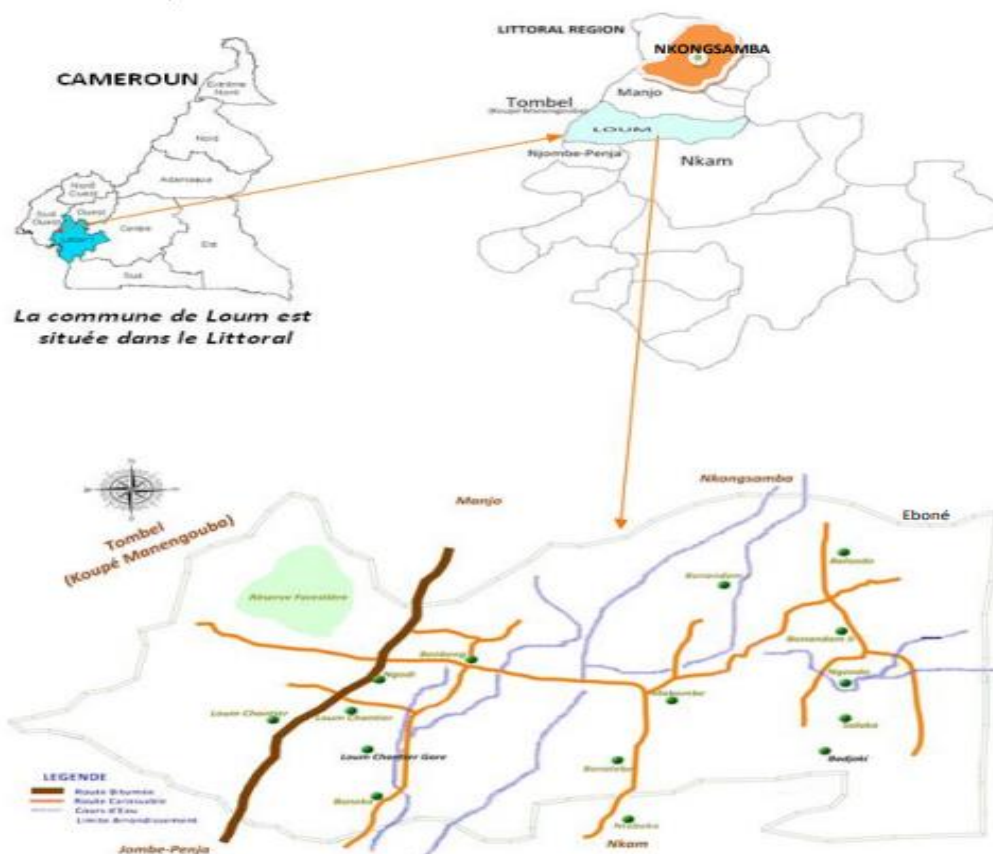
a. Géographie

Localisation de la commune La commune de Loum est située dans le département du Moungo (Région du Littoral) à 74 Km de Douala (chef lieu de la région et capitale économique du Cameroun).et à 33 Km de Nkongsamba (chef-lieu du département). Elle couvre une superficie de 430 km². Et est limitée :

- Au Nord par l'arrondissement de Manjo
- A l'Est par l'arrondissement de Tombel, département de KUPE MANENGOUBA,
- Au Nord-Ouest par la commune d'Eboné et Nkongsamba
- Au Sud par le commune de PENJA-JOMBE et
- Au Sud et ouest par Sole (YABASSI) dans le département du NKAM

La commune est subdivisée en 14 villages de superficies et d'influence très variés : BONA OH, BONA OLLO et BONAMBOME appartenant à la communauté BONKENG, NGONDO, BADJOKI, BALONDO, NKONG MBASSI et SALAKA, BONADAM-BABONG du canton BABONG, BWANIBWA, BONADAM II, BONALEBE, MABOMBE et BONEKO L'espace urbain s'étant sur les villages LOUM CHANTIER GARE, LOUM CHANTIER COMPAGNIE ET PK99 La carte ci-dessus présente les limites et les contours de la Commune de Loum.

b. Carte de la collectivité territoriale.



III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Démographie

Circonscription Administrative	Population totale	Sexe		Rapport de masculinité
		Masculin	Féminin	
PROVINCE DU LITTORAL	2 510 263	1 260 937	1 249 326	100,93
Département du MOUNGO	379 241	188 110	193 131	96,38
LOUM Arrondissement	39 707	19 487	20 220	96,37
LOUM Urbain	37 537	18 355	19 182	95,69
LOUM Rural	2 170	1 132	1 038	109,06

Les 37 537 habitants de l'espace urbain de LOUM sont donc constitués de 18 355 hommes et 19 182 femmes soit respectivement de 49% d'hommes et 51% de femmes. Cette dominance de la population féminine est en corrélation directe avec la situation générale du Cameroun, donc toutes les stratégies de développement de la ville de LOUM devraient absolument en tenir compte. Cette population urbaine est assez cosmopolite et est établie dans 26 quartiers à travers la ville de LOUM.

b. Equipements et infrastructures sociaux de base :

N°	Secteur	Potentialités / Ressources
1	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Fertilité du sol (propice à la pratique de plusieurs cultures) - Proximité de la Commune par rapport à Douala - Présence de plusieurs cours d'eau - Présence de l'industrie agricole PHP-SBM
2	Elevage, pêches et industries animales	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un centre d'alevinage et des rivières - Environnement favorable à l'élevage des espèces non conventionnelles (aulacodes, grenouilles goliath, escargot etc.. et des espèces conventionnelles) - Disponibilité des espaces pour la pratique de l'élevage
3	Domaines et Affaires Foncières	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des terres - Présence d'un grand patrimoine foncier
4	Développement Urbain et Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance de sable et de bois (réduction des coûts de construction) - Espaces de construction disponibles - Présence de la PHP (contribution à l'urbanisation des Champs) - Existence d'un contrat de ville avec le MINDUH
5	Environnement et Protection de la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un service communal d'hygiène et salubrité avec 03 tracteurs de ramassage d'ordures ménagères - Organisation régulière de journées de propreté par la Commune
6	Forêts et Faune	<ul style="list-style-type: none"> - Forte présence d'espaces forestiers riches - Existence d'une réserve forestière (Loum) - Forêt riche en espèce faunique (Reptiles (Varans, Serpents), Petits rongeurs (rats des champs, rats palmistes, écureuils, hérissons, porc-épics), phacochère, pangolins, singes, biches, antilopes, lièvres, Grenouilles goliath, etc.) - Diversité des espèces végétales (produits ligneux et non ligneux) - Présence d'un poste forestier
7	Administration Territoriale, Décentralisation et Maintien de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un poste de gendarmerie à Loum - Existence de comités de vigilance et groupes d'auto défense dans quelques villages - Présence de 02 commissariats de police et d'une gendarmerie dans la zone urbaine - Bon fonctionnement des chefferies
8	Education de Base	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 36 écoles primaires et 21 écoles maternelles - 202 salles de classe, 3072 tables bancs, 23 latrines, 10 points d'eau - 51 enseignants maternels - 171 enseignants primaires - Espace disponible pour les constructions
9	Enseignements Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 10 établissements (01 lycée ens.gle, 01 lycée bilingue, 01 lycée technique, 03 CES, 04 collèges privés), - 142 salles de classe, 2359 tables banc, 10 latrines, 10 points d'eau, - 217 enseignants fonctionnaires, vacataires et contractuels - Disponibilité des terres pour la construction des lycées et collèges
10	Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de 04 établissements d'enseignement secondaire 2nd cycle - Proximité par rapport à Douala
11	Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et fonctionnement de 01 hôpital de district et de 06 centres de santé intégrés - Présence des plantes médicinales - Espace disponible pour les constructions et l'extension
12	Eau et énergie	<p>Sous secteur EAU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement du système d'adduction CDE dans l'espace urbain avec 30 bornes fontaines publiques

		<ul style="list-style-type: none"> - Nappe phréatique peu profonde - Présence de sources, puits et forages dans certains villages - Présence de comités de gestion des points d'eau - Existence d'une convention de financement de la BAD pour l'approvisionnement en eau potable de 500 millions FCFA - Présence de rivières et de nombreux ruisseaux <p>Sous secteur ENERGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couverture de l'espace urbain par le réseau électrique - Existence de personnes favorables et disponibles pour l'énergie solaire
13	Travaux Publics	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une carrière de pouzzolane, de plusieurs carrières de pierres et de plusieurs carrières de sable - Existence d'une route communale - Existence d'une route départementale et 05 routes secondaires - Passage de la voie ferrée - Réseau routier existant et bien tracé - Passage de la route nationale N°5
14	Affaires Sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un service social dans l'arrondissement - Forte solidarité sociale (assistance spontanée des familles)
15	Promotion de la Femme et de la Famille	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de plusieurs associations de femmes - Forte population féminine. - Forte présence de femmes actives
16	Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio élevé de jeunes par rapport à la population totale - Présence d'une forte population jeune dans les villages - Existence de lycées et de collèges - Existence d'un centre de jeunesse et d'animation et d'un service d'encadrement - Organisation régulière de championnats de vacances
17	Sports et Education Physique	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de nombreux stades de football et aires de jeux - Existence de lycées et collèges (pratique du sport comme discipline scolaire) - Existence d'espaces libres pour la création d'aires de jeu - Existence d'équipes de football de jeunes - Organisation régulière de championnats de vacances dans les villages et l'espace urbain
18	Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un réseau routier dense en zone urbaine - Répartition de la population dans tout l'espace communal - Forte activité économique dans l'espace urbain - Proximité par rapport à la route nationale N° 5 - Mototaxis - Gare routière moderne avec 24 boutiques en construction
19	Emploi et Formation Professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 02 SAR/SM - Présence d'une population jeune - Terres disponibles et exploitables - Présence d'une industrie agro-alimentaire
20	Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance de matériaux locaux propices à l'artisanat (bambou, rotin, raphia) - Diversité de la production agricole (possibilités accrues de transformation) - Présence de la forêt - Environnement favorable à la création des petites unités de transformation des produits agricoles (manioc, pistache, noix de palme etc....) - Expansion du brassage d'huile de palme - Présence de la PHP/SBM - Présence d'une diversité d'activités économiques dans les zones urbaines
21	Recherche Scientifique et Innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une forêt riche et existence certaine d'une diversité de plantes potentiellement médicinales - Présence de la PHP/SBM
22	Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de 04 Hôtels, 07 auberges et plusieurs petits restaurants - Présence de plusieurs sites potentiellement touristiques : forêts sacrés à Badjoki,

		- d'une chute d'eau (Bonalébé), de grotte à Bona Olo et Bonalébé - Proximité de la Commune par rapport à la route nationale N°5
23	Culture	-Existence de sites sacrés -Pratique de plusieurs danses traditionnelles (Bolobo, Essewe, Ambass bay) -Tenues traditionnelles attrayantes -Présence de patriarches -Présence de musiciens traditionnels -Existence d'un cri de ralliement -Organisation de congrès dans les villages pendant les vacances -Cosmopolitisme de l'arrondissement - Présence de foyers communautaires -Existence de groupes de danse traditionnelle et d'associations culturelles - Existence de nombreuses élites exerçant dans la musique et la chanson
24	Mines et Développement Industriel	- Existence d'une carrière de pouzzolane sur la route Bakossi, de 05 carrières de sable à Bona Olo, Ngondo, Badjoki, Balondo, d'une carrière de pierre à Boneko - Présence de fleuves et rivières - Présence de la PHP/SBM - Proximité par rapport à Douala (Zone industrielle de Bonabéri)
25	Commerce	- Présence de 04 marchés en zone urbaine et d'un marché de vivre à Bonkeng - Abondance de produits agricoles et animaux - Abondance de ressources naturelles (bois, sable) - Existence d'un réseau routier dense en zone urbaine - Proximité de la Commune par rapport à la route nationale N° 5 - Présence d'espace permettant de créer un marché - Présence de marchés hebdomadaires dans les villages (Ngondo, Balondo) - Proximité de la capitale économique (Douala)
26	Postes et Télécommunications	- Présence d'une antenne relais ORANGE, MTN, CAMTEL (Loum) - Présence d'un bureau Campost - Proximité par rapport à Douala
27	Travail et Sécurité Sociale	- Présence des ouvriers agricoles de la PHP/SBM - Affiliation du personnel communal à la CNPS - Présence de nombreux fonctionnaires
28	Communication	- Localisation à proximité de Douala - Couverture d'une majeure partie de l'espace urbain par l'énergie électrique - Présence de 01 câble distributeur - Bon signal des différentes télévisions (CRTV, Canal 2, STV etc...)

c. Activités économiques

• AGRICULTURE

L'économie de la population est basée essentiellement sur l'agriculture. On estime la population agricole à plus 60%. L'agriculture est pratiquée pour la consommation et la commercialisation. Les cultures pratiquées sont principalement les vivriers (maïs, haricots, banane plantain, banane douce, manioc, patate, igname, pistache, piment, etc.) et du maraîchage (carottes, choux, laitue, haricot vert, Légumes feuille,..) On cultive aussi la papaye solo, le poivre, les agrumes, le palmier à huile. La culture d'exportation qu'est le café a connu un sérieux recul dans l'arrondissement du fait de la baisse de son cours sur les marchés et de la réduction de l'espace de production par la pression démographique cependant la culture du cacao est en cours de

reprise. Les cultures vivrières servent en partie à la consommation dans les familles et à la vente sur les marchés locaux. En raison du coût très élevé de ces engrais sur le marché local, ces derniers font parfois usage des déchets de porcherie, du poulailler et de déchets de cuisine. Sur le plan technique nous avons constaté dans les villages une faible maîtrise des techniques culturales par les producteurs et une faible organisation des GIC. Le secteur agricole dans la commune souffre non seulement du fait des coûts des intrants trop élevé, mais aussi du faible encadrement des producteurs et du mauvais état des voies de communication pour l'évacuation des récoltes. Sur le plan de la répartition des terres cultivables, on note en zone urbaine la disparition des zones d'agriculture au profit des zones d'habitation. C'est pour cela que beaucoup de ménages essayent d'acquérir des parcelles de terres cultivables en zone rurale.

- **SYLVICULTURE**

Le tiers de l'espace communal est occupé par la forêt cependant l'exploitation clandestine du bois, pratiquée de manière anarchique est une menace sérieuse pour la préservation du couvert végétal. Aucun suivi n'est fait, aucune réglementation n'est appliquée sur l'entretien et les coupes des arbres. Les arbres fruitiers tels que les manguiers sauvages, les kolatiers (kola conventionnelle et « bitter kola ») ou des noisetiers sont entretenus et plantés. On note aussi autour des maisons d'habitations des arbres pour la plupart fruitiers. La sylviculture n'est donc pas une activité pratiquée au sens économique. Pourtant la commune gagnerait à investir dans ce secteur puisqu'il ya d'importantes parcelles de terres inoccupées sur le territoire.

- **ÉLEVAGE ET PECHE**

En matière d'élevage, les populations de Loum pratiquent quotidiennement de l'élevage traditionnel et quelques personnes pratiquent l'élevage homologué (porcine, ovine, caprine canard, oie, caille, lapin, volaille, aulacode). Depuis quelques années, le service d'élevage de Loum occupe la palme d'or avec l'élevage non conventionnel des aulacodes, grenouille

Goliath, élevage des escargots, élevage des cailles. Tous ces élevages reçoivent l'appui des personnels de l'élevage, et des ONG HEIFER Cameroun et Project W.W.F. 31 Comme l'agriculture, l'élevage connaît un problème de faible maîtrise des techniques d'élevage et de coûts élevés des intrants. La structure d'encadrement est également peu présente sur le terrain. Une des contraintes majeures est l'énergie électrique qui est peu étendue sur le territoire de la commune, ce qui freine la pratique d'un élevage moderne. Pour ce qui est de la pêche, il existe une de subsistance à travers les rivières et ruisseaux qui parcourent la commune. Le centre d'alevinage construit en attente de l'approvisionnement en eau permettra de booster le secteur de la pêche.

- **CHASSE**

Il existe encore dans l'espace forestier de Loum de petits rongeurs (rats des champs, rats palmistes, écureuils, hérissons, porc-épics), phacochère, pangolins, singes, biches, antilopes, lièvres, grenouilles goliath en nombre très réduit. La chasse pratiquée de manière traditionnelle se limite à la capture des oiseaux (perdrix), à la trappe des rongeurs (rats, hérisson, porc-épic) la capture de gros gibiers est rare à cause de l'expansion des zones agricoles, la construction des maisons d'habitation et le déplacement des animaux vers Yabassi. On ne retrouve donc plus de chasseur au sens professionnel du terme.

- **EXPLOITATION FORESTIERE**

La commune de Loum possède la forêt sur plus d'un tiers de l'étendue de son territoire et une réserve forestière traversée par la nationale N° 5. On y trouve des essences recherchées (le Bibolo, le Moabi, le Framiré, le Eyon, l'acajou, le fiake, le sipo, le sapeli, le bubinga), L'exploitation n'est cependant pas légale, il est pratiqué par des clandestins qui ne respectent aucune réglementation, ni aucun code. Cette exploitation anarchique des arbres et autres arbres fruitiers pour la recherche permanente du bois de chauffe et la construction ou pour toute autre utilisation constituent un danger pour l'environnement puisqu'il se fait sans aucun souci de régénération. C'est ainsi

que la réserve forestière de Loum est aujourd'hui menacée par les activités humaines (plus du tiers de la superficie est occupée). Des actions doivent être entreprises pour matérialiser et sécuriser cette ressource.

- **COLLECTE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX**

Comme produit forestier ligneux, les populations de la commune exploitent les raphias pour la collecte du vin blanc, liqueur prisée pour la consommation familiale, pour la vente et pour les cérémonies traditionnelles. Ces plantations de raphias se trouvent pour la plupart dans les bas fonds et les zones marécageuses. Sa collecte est cependant anarchique car chacun y va selon ses besoins. Les autres produits forestiers non ligneux (PFNL) les plus visibles sont la kola conventionnelle, le « bitter kola », le « Djansang », la mangue sauvage, le bambou et le rotin. On peut y ajouter diverses espèces de plantes médicinales. On en voit surtout au sein des espaces forestiers de Bonalebe, Balondo, Bonadam II, Salaka. Ils ne font pas l'objet d'une exploitation rationnelle et contrôlée.

- **ARTISANAT**

Les activités artisanales sont très peu nombreuses. L'artisanat est dominé par la sculpture sur bois avec la fabrication des objets usuels (mortier, pilon, manche de houes etc.), des masques et autres objets pratiqués par les occupants Bamiléké en rapport avec leur tradition. Il est aussi dominé par l'art du Bambou et l'utilisation des fibres pour la fabrication des paniers, des tabourets, du plafond. On note aussi toujours en nombre très restreint, des fabricants des nattes en raphia et des personnes pratiquant le tricotage. On dénombre aussi sur l'étendue de la municipalité, quelques unités artisanales de brassage d'huile de palme dont la production est proposée sur le marché local. Les artisans pratiquent encore une activité rudimentaire. Ils sont isolés et les techniques ne trouvent pas des outils et un environnement de communication.

L'ouverture d'un comptoir artisanal au centre urbain de Loum pourrait contribuer à la promotion de l'artisanat local, ce qui pourrait favoriser le développement de l'activité touristique.

- **COMMERCE**

Les activités de commerce sont concentrées dans l'espace urbain qui possède quatre marchés (Marché central, Marché Loum chantier gare, Marché mondial, Marché Loum chantier compagnie). Ces marchés permettent l'approvisionnement en besoin de première nécessité, en intrant agricole et l'écoulement des produits agricoles et d'élevages. Dans les zones urbaines, chaque village possède un espace d'échange hebdomadaire (marché non aménagé) où les populations viennent acheter et vendre pour la subsistance. Le marché de Bonkeng est particulier, il est reconnu comme un espace d'approvisionnement en safout, Kola, noisettes, les acheteurs viennent de Douala, Yaoundé et même de Libreville. Loum étant une zone à dominance agricole, les activités de commerce y sont pratiquées avec une importance particulière. La commune devra faire une étude de faisabilité pour équiper ces marchés ruraux et pouvoir y prélever les tickets de marché, ce qui est une source non négligeable de recettes communales. Elle devra aussi favoriser l'accès à ces marchés en aménagement des routes, ce qui pourra attirer un nombre important de clients venant des communes et même des régions voisines.

- **INDUSTRIE**

Le secteur industriel est caractérisé par la présence d'une entreprise agro-industrielle ; le PHPSBM (les Plantation du Haut Penja – Société de Bananeraie du Moungo). Les plantations et les unités de stockage qu'elles contrôlent attirent de nombreux ouvriers agricoles, des techniciens et des cadres dans le domaine de l'ingénierie agricole. Elles emploient un nombre important d'habitants, en particulier les jeunes. Elles reversent à la Commune des taxes directes et des redevances perçues par les services des impôts. Tout cela contribue à accroître la visibilité et l'attrait de la Commune. Nous pouvons noter quelques usines de conservation de cacao et de café.

- **SERVICES /SECTEUR PRIVE**

En matière de service, on dénombre :

- 12 secrétariats bureautiques localisés en zone urbaine à cause de la disponibilité relativement constante de l'énergie électrique.
- 01 Cablo opérateur (canal10) qui distribue les images et sert aussi de courroie de communication dans la ville.
- 02 stations d'essence (CAMOCO et Total)
- 04 Hôtels, 07 auberges et environ 12 petits restaurants
- 01 entreprise de transferts d'argents et d'épargne (Express Union)
- 25 Call-boxeurs qui offrent les services de téléphonie mobile (appel et transfert de crédits) • Environ 60 mototaxis qui offrent les services de déplacement urbain et inter villages.

IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL

a. Principaux partenaires techniques et financiers

Programme National de Développement Participatif (PNDP)

V. CONTACTS UTILES

a. Adresse, téléphone,

Tel. +237 697 05 78 78